

CADRE D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES

Mode et confection de vêtements sur mesure (DEP 5345)

Équipe de production

Coordination

Sonia Forbes
Responsable de secteurs de formation
Direction de la formation professionnelle
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

Conception et rédaction

Régis Décoste
Conseiller pédagogique en mesure et évaluation
Commission scolaire de la Capitale

Mireille Labrie
Enseignante
Commission scolaire de la Capitale

Sonia Potvin
Enseignante
Commission scolaire de la Capitale

Révision linguistique

Sous la responsabilité de la Direction des
communications du ministère de l'Éducation et
de l'Enseignement supérieur

Mise en pages et édition

Sonia Tremblay-Dubeau
Agente de bureau
Commission scolaire de la Capitale

Remerciements

La production du présent document a été possible grâce à la participation de nombreux collaborateurs et collaboratrices du milieu de l'éducation. Le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur remercie les personnes suivantes.

Manon Beaudoin
Conseillère pédagogique
Banque d'instruments de mesure BIM-FP

Murielle Lambert
Enseignante
Centre de formation professionnelle Compétences 2000

Mathieu Bilodeau
Directeur adjoint
Centre de formation professionnelle Wilbrod-Bherer

Louise Leclerc
Enseignante
École des métiers des Faubourgs

Nathalie Brosseau
Enseignante
Centre de formation professionnelle Compétences 2000

Marthine Michaud
Directrice adjointe
École des métiers des Faubourgs

Guyline Dubreuil
Enseignante
École des métiers des Faubourgs

Johanne Sanschagrin
Conseillère pédagogique
École des métiers des Faubourgs

Jozée Dulude
Enseignante
École des métiers des Faubourgs

Table des matières

| | |
|--|----|
| Présentation..... | 1 |
| Première partie | |
| Fondements et assises guidant l'évaluation..... | 5 |
| Qualités d'une épreuve..... | 6 |
| Éléments constitutifs de chaque compétence..... | 7 |
| Synthèse du programme d'études..... | 9 |
| Deuxième partie | |
| Métier et formation..... | 13 |
| Opération de machines à coudre..... | 15 |
| Montage de vêtements en matière non extensible..... | 17 |
| Montage de vêtements en matière extensible..... | 19 |
| Ajustement de patrons..... | 21 |
| Conseils à la clientèle..... | 23 |
| Confection de jupes..... | 25 |
| Confection de robes..... | 27 |
| Confection de chemises et de chemisiers..... | 29 |
| Dessins techniques..... | 31 |
| Transformation du style d'un patron..... | 33 |
| Confection de pantalons..... | 35 |
| Confection de manteaux..... | 37 |
| Confection de vestes et de gilets selon la façon tailleur..... | 39 |
| Retouches et réparations..... | 41 |
| Remodelage de vêtements..... | 43 |
| Gradation de patrons..... | 45 |
| Préparation d'une production en série..... | 47 |
| Confection de tenues habillées..... | 49 |
| Activités de gestion..... | 51 |
| Intégration en milieu de travail..... | 53 |

Présentation

Le Ministère met à la disposition du réseau un cadre d'évaluation des apprentissages pour chacun des nouveaux programmes d'études qu'il élabore. Ce cadre s'adresse aux personnes responsables de l'évaluation des compétences dans les commissions scolaires.

Le cadre d'évaluation des apprentissages comprend deux parties. La première :

- résume les fondements et les assises guidant l'évaluation des apprentissages;
- explique les éléments constitutifs de chaque compétence du cadre d'évaluation des apprentissages;
- présente la synthèse du programme d'études *Mode et confection de vêtements sur mesure (DEP 5345)*.

La deuxième partie présente, pour chaque compétence du programme d'études :

- les spécifications recommandées par le Ministère, c'est-à-dire les éléments essentiels et les critères de performance retenus pour l'évaluation ainsi que leur pondération jusqu'à 70 points sur 100;
- une ou des règles de verdict, s'il y a lieu;
- la description de l'évaluation.

Les commissions scolaires ont, pour leur part, à bonifier de 30 points sur 100 ces spécifications. Elles ont aussi la responsabilité de procéder à l'élaboration des épreuves pour l'évaluation aux fins de la sanction. Toute épreuve élaborée par le Ministère est prescrite et doit être utilisée par l'établissement scolaire.



Première partie

Fondements et assises guidant
l'évaluation

Éléments constitutifs
de chaque compétence

Synthèse du programme d'études

Fondements et assises guidant l'évaluation

Le programme d'études est le référentiel pour la planification des activités d'apprentissage et d'évaluation. Lorsqu'il s'agit d'élaborer les outils d'évaluation, il faut également prendre en compte les caractéristiques, les valeurs et les qualités servant d'assises au processus. Voici, en résumé, celles qui ont guidé l'équipe de production dans l'élaboration de ce cadre d'évaluation des apprentissages.

En formation professionnelle, puisque le programme d'études est défini par compétences, l'évaluation aux fins de la sanction doit tenir compte de certaines caractéristiques :

- **L'évaluation est multidimensionnelle**, c'est-à-dire qu'elle repose sur un ensemble organisé de savoirs (ce qui implique certaines connaissances, habiletés dans divers domaines, perceptions, attitudes, etc.). Toutefois, lors de l'évaluation aux fins de la sanction, seules les dimensions essentielles à la démonstration de la compétence sont retenues;
- **L'interprétation est critérielle**, c'est-à-dire qu'elle s'appuie sur des critères de performance qui sont en relation avec les exigences d'exercice de la compétence et qui sont présents dans le programme d'études;
- **La notation est dichotomique**, c'est-à-dire que seulement deux notations sont possibles : la totalité des points ou aucun point pour chaque critère; par exemple, si un critère vaut 15 points, un seul des deux résultats peut être attribué, soit 0 ou 15. Cette pondération est fixée en fonction de l'importance de chacun des critères dans le métier;
- **Le verdict est déterminé par un seuil de réussite**, c'est-à-dire qu'il comprend le nombre de points à atteindre, établi en fonction de la complexité et de l'ampleur de la tâche à effectuer.

Qualités d'une épreuve

L'évaluation en formation professionnelle repose sur des valeurs de justice, d'égalité, d'équité, de rigueur, de transparence et de cohérence¹. Qu'il s'agisse d'épreuves ministérielles ou d'établissement, elles doivent présenter certaines qualités² incontournables, décrites dans le tableau suivant.

| Qualité | Description |
|--------------------|---|
| Validité | L'épreuve est valide si elle sert à évaluer tout ce qu'elle doit évaluer et seulement ce qu'elle doit évaluer. Toutes ses composantes doivent donc être représentatives des éléments correspondants de la compétence, des critères de performance ou de participation et, ultimement, de l'énoncé de la compétence. |
| Fidélité | L'épreuve est fidèle si elle mesure avec la même exactitude ce qu'elle doit mesurer auprès de sujets équivalents, placés dans des conditions similaires. Les critères de performance sont univoques, c'est-à-dire qu'ils sont clairs et ont le même sens pour l'ensemble des évaluatrices et des évaluateurs. |
| Faisabilité | La faisabilité requiert que l'on puisse administrer l'épreuve envisagée en faisant appel à des ressources suffisantes et disponibles : durée réaliste, conditions reproductibles, ressources humaines et matérielles disponibles, etc. |

¹ MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, *Politique d'évaluation des apprentissages*, Québec, Les Publications du Québec, 2003, p. 9 à 11.

² Renald LEGENDRE, *Dictionnaire actuel de l'éducation*, 3^e éd., Montréal, Guérin Éditeur, 2005. P. 604, 609 et 1404.

Éléments constitutifs de chaque compétence

Compétence et énoncé de la compétence

La compétence en formation professionnelle est traduite en comportement ou en situation. Elle présente des repères et des exigences précises en termes pratiques pour l'apprentissage. La compétence traduite en comportement décrit les actions et les résultats attendus de l'élève. La compétence traduite en situation décrit la situation éducative dans laquelle se trouve l'élève pour effectuer ses apprentissages.

Spécifications recommandées par le Ministère

Les spécifications ont été déterminées en fonction de l'ampleur de la compétence, de l'exigence visée par les critères de performance, de la séquence et de l'intégration des apprentissages ainsi que de la faisabilité de l'évaluation. Pour les compétences traduites en comportement, elles présentent les éléments de la compétence, les critères de performance et la pondération recommandée :

- **Éléments de la compétence** : les éléments retenus représentent les aspects essentiels de la compétence. Ils peuvent évoquer les grandes étapes d'exécution d'une tâche ou les principales composantes de la compétence;
- **Critères de performance** : les critères retenus définissent les exigences à respecter et accompagnent soit les éléments de la compétence, soit l'ensemble de la compétence³;
- **Pondération recommandée** : la pondération est la valeur numérique donnée aux critères de performance. Cette valeur correspond à des multiples de 5 et totalise 70 points sur 100.

Pour les compétences traduites en situation, les spécifications présentent les phases de réalisation et les critères de participation qui leur sont associés :

- **Critères de participation** : les critères retenus représentent les exigences de participation que l'élève doit respecter en fonction des trois phases du plan de mise en situation : information, réalisation et synthèse. Ils portent sur la façon d'agir et non sur les résultats à obtenir.

³ Les critères de performance qui accompagnent l'ensemble de la compétence se repèrent par le symbole >>.

Règles de verdict

Les règles de verdict sont des critères de performance qui ont préséance sur tous les autres critères au moment de l'évaluation et qui doivent être respectés. Une règle de verdict est déterminée seulement pour des critères qui, en milieu de travail, sont déterminants quant à la protection des personnes, par exemple les règles relatives à la santé et à la sécurité au travail, à l'hygiène et à la salubrité alimentaires, à l'hygiène et à l'asepsie ou à la protection de l'environnement.

Description de l'évaluation

La description de l'évaluation précise certaines exigences ainsi que les conditions dans lesquelles l'élève devrait être placé au moment de l'évaluation. Elle est rédigée pour les compétences traduites en comportement et pour les compétences traduites en situation.

La description de l'évaluation comprend l'objet d'évaluation exprimé sous la forme d'un résultat attendu pour la compétence traduite en comportement; l'engagement de l'élève dans la démarche pour la compétence traduite en situation; des renseignements sur les conditions d'évaluation qui précisent ce qui devrait être permis ou remis à l'élève lors de l'évaluation; des consignes particulières; et des balises pour l'interprétation des critères de performance et des critères de participation du programme d'études.

Synthèse du programme d'études

Le programme d'études *Mode et confection de vêtements sur mesure (DEP 5345)* mène à l'obtention du diplôme d'études professionnelles.

Le programme d'études est d'une durée de 1 470 heures et est divisé en 21 compétences dont la durée varie de 15 à 120 heures.

Les compétences du programme d'études sont les suivantes :

| Rappel de la compétence | Code | Numéro | Durée | Unités |
|---|-------------|---------------|--------------|---------------|
| Métier et formation | 427601 | 1 | 15 | 1 |
| Opération de machines à coudre | 427613 | 2 | 45 | 3 |
| Montage de vêtements en matière non extensible | 427625 | 3 | 75 | 5 |
| Montage de vêtements en matière extensible | 427635 | 4 | 75 | 5 |
| Ajustement de patrons | 427643 | 5 | 45 | 3 |
| Conseils à la clientèle | 427654 | 6 | 60 | 4 |
| Confection de jupes | 427665 | 7 | 75 | 5 |
| Confection de robes | 427675 | 8 | 75 | 5 |
| Confection de chemises et de chemisiers | 427685 | 9 | 75 | 5 |
| Dessins techniques | 427694 | 10 | 60 | 4 |
| Transformation du style d'un patron | 427706 | 11 | 90 | 6 |
| Confection de pantalons | 427716 | 12 | 90 | 6 |
| Confection de manteaux | 427726 | 13 | 90 | 6 |
| Confection de vestes et de gilets selon la façon tailleur | 427738 | 14 | 120 | 8 |
| Retouches et réparations | 427747 | 15 | 105 | 7 |
| Remodelage de vêtements | 427753 | 16 | 45 | 3 |
| Gradation de patrons | 427762 | 17 | 30 | 2 |
| Préparation d'une production en série | 427774 | 18 | 60 | 4 |
| Confection de tenues habillées | 427788 | 19 | 120 | 8 |
| Activités de gestion | 427792 | 20 | 30 | 2 |
| Intégration en milieu de travail | 427806 | 21 | 90 | 6 |



Deuxième partie

Spécifications recommandées

Règles de verdict

Description de l'évaluation

Compétence 1

Évaluation aux fins de la sanction

Énoncé de la compétence

Se situer au regard du métier et de la démarche de formation.

Spécifications

Les critères de participation suivants devraient être atteints :

Phase d'information

- Recueille des données sur la majorité des sujets à traiter.

Phase de réalisation

- Participe activement aux activités organisées.

Phase de synthèse

- Produit un rapport qui comporte :
 - une présentation sommaire de ses goûts et de ses champs d'intérêt;
 - des explications sur son orientation professionnelle, en établissant de façon explicite les liens demandés.

Description de l'évaluation

L'évaluation de la participation se déroule pendant le temps dévolu à la compétence et portera sur les données recueillies à différents moments du déroulement des activités de formation. Cependant, un jugement définitif sur un critère ne devrait être porté qu'à la fin de la phase correspondante, dans le plan de mise en situation. On s'attend à ce que chacune des phases de la compétence soit accompagnée de consignes particulières et des documents nécessaires à sa réalisation. Le travail de collecte des données devrait être effectué à partir de références sur support traditionnel ou électronique. Peu importe la forme et le support utilisé pour consigner les données, le jugement ne devrait pas porter sur la qualité, mais sur le recueil d'une quantité suffisante de données pertinentes aux sujets à traiter. La participation active de l'élève aux différentes activités individuelles, en groupe ou en sous-groupe, organisées est jugée essentielle pour la réussite de cette compétence. Pour la production du rapport, l'élève est invité à partager son opinion sur ses goûts, ses aptitudes et les sujets qui suscitent son intérêt. L'élève confirme ou infirme ensuite son choix d'orientation professionnelle en faisant des parallèles avec les exigences du métier.

Compétence 2

Évaluation aux fins de la sanction

Énoncé de la compétence

Opérer des machines à coudre.

Spécifications

Les critères de performance suivants et les pondérations qui leur sont associées devraient compter pour au moins 70 points sur 100 de l'évaluation.

| | Pondération recommandée |
|---|-------------------------|
| 2 Préparer les machines. | |
| • Choix et installation des aiguilles appropriées. | 10 |
| • Choix et installation correcte des pieds et des autres accessoires. | 10 |
| • Respect de l'ordre d'enfilage spécifié par le fabricant. | 15 |
| • Conformité du réglage des machines. | 15 |
| 3 Effectuer des coutures et des piqûres. | |
| • Précision des coutures et des piqûres droites, en angle et en courbe. | 20 |

Règle de verdict

Respect des règles de santé et de sécurité au travail.

Description de l'évaluation

À partir des données d'un patron, d'un croquis et de directives, l'élève devrait exécuter des coutures et des piqûres droites, en angle et en courbe à l'aide d'au moins deux machines à coudre, dont une machine industrielle à point droit et une surjeteuse à 3 fils. Pour l'utilisation de la machine à point droit, l'élève devrait effectuer l'installation de l'aiguille et du pied, préparer les accessoires requis pour l'exécution du travail, effectuer l'enfilage et le réglage de la machine et exécuter des coutures et des piqûres. Le projet retenu devrait permettre l'évaluation de tous les critères et être d'un niveau de complexité satisfaisant aux exigences du programme d'études.

Compétence 3

Évaluation aux fins de la sanction

Énoncé de la compétence

Monter des vêtements de base en matière non extensible.

Spécifications

Les critères de performance suivants et les pondérations qui leur sont associées devraient compter pour au moins 70 points sur 100 de l'évaluation.

| | Pondération recommandée |
|---|-------------------------|
| 3 Tailler les matières premières. | |
| <ul style="list-style-type: none"> • Respect du droit fil. | 15 |
| <ul style="list-style-type: none"> • Respect des techniques de coupe propre aux matières non extensibles et à l'entoilage. | 10 |
| 4 Assembler les pièces du vêtement. | |
| <ul style="list-style-type: none"> • Respect des techniques et des étapes d'assemblage propres aux tissus non extensibles. | 15 |
| <ul style="list-style-type: none"> • Respect des techniques de sous-pressage et de pressage. | 10 |
| 5 Vérifier la qualité du vêtement. | |
| <ul style="list-style-type: none"> • Conformité de la tombée du vêtement. | 20 |

Règle de verdict

Respect des règles de santé et de sécurité au travail.

Description de l'évaluation

À partir d'un croquis, d'un patron commercial et de consignes particulières, l'élève devrait monter un vêtement d'intérieur ou de nuit en deux pièces en matière non extensible. Le projet retenu devrait nécessiter l'utilisation d'au moins quatre techniques de confection et de couture (ourlets à la main ou à la machine, ceinture élastique, taille à coulisse, poches appliquées ou latérales, parementures, etc.), pour être d'un niveau de complexité satisfaisant aux exigences du programme d'études et permettre l'évaluation de tous les critères.

Compétence 4

Évaluation aux fins de la sanction

Énoncé de la compétence

Monter des vêtements de base en matière extensible.

Spécifications

Les critères de performance suivants et les pondérations qui leur sont associées devraient compter pour au moins 70 points sur 100 de l'évaluation.

| | Pondération recommandée |
|---|-------------------------|
| 3 Tailler les matières premières. | |
| • Respect du droit fil et de l'extensibilité. | 15 |
| • Respect des techniques de coupe propre aux matières extensibles et à l'entoilage. | 10 |
| 4 Assembler les pièces du vêtement. | |
| • Respect des techniques et des étapes d'assemblage appropriées aux tissus extensibles. | 15 |
| 5 Vérifier la qualité du vêtement. | |
| • Propreté du vêtement fini. | 10 |
| • Conformité de la tombée du vêtement. | 20 |

Règle de verdict

Respect des règles de santé et de sécurité au travail.

Description de l'évaluation

À partir d'un patron commercial et de consignes particulières, l'élève devrait monter un vêtement de base en matière extensible, un T-shirt à titre d'exemple. Le projet retenu devrait nécessiter l'utilisation d'au moins trois techniques de confection et de couture (coutures variées, pose d'élastique ou de biais, confection d'ourlets ou de collerettes, etc.) pour être d'un niveau de complexité satisfaisant aux exigences du programme d'études et permettre l'évaluation de tous les critères.

Compétence 5

Évaluation aux fins de la sanction

Énoncé de la compétence

Ajuster un patron à la morphologie de la personne.

Spécifications

Les critères de performance suivants et les pondérations qui leur sont associées devraient compter pour au moins 70 points sur 100 de l'évaluation.

| | Pondération recommandée |
|--|-------------------------|
| 1 Recueillir les données nécessaires. <ul style="list-style-type: none">Exactitude des mesures. | 10 |
| 2 Déterminer les modifications à apporter au patron. <ul style="list-style-type: none">Calcul précis des écarts entre les mesures de la personne et celles du patron. | 15 |
| 3 Modifier le patron. <ul style="list-style-type: none">Correction précise des pièces selon les nouvelles mesures.Report précis des repères, comme les crans et les points tailleurs.Identification claire des pièces.Respect des valeurs de couture. | 15 10 10 10 |

Règle de verdict

Aucune

Description de l'évaluation

L'élève devrait ajuster un patron commercial pour une personne ou un mannequin. Le projet retenu devrait nécessiter au moins trois ajustements (taille, hanches, longueur, etc.) pour être d'un niveau de complexité satisfaisant aux exigences du programme d'études et permettre l'évaluation de tous les critères.

Compétence 6

Évaluation aux fins de la sanction

Énoncé de la compétence

Conseiller la clientèle.

Spécifications

Les critères de performance suivants et les pondérations qui leur sont associées devraient compter pour au moins 70 points sur 100 de l'évaluation.

| | Pondération recommandée |
|---|-------------------------|
| 2 Étudier le modèle à confectionner et les particularités de la personne. <ul style="list-style-type: none"> Notes pertinentes sur la morphologie, la palette de couleurs et les goûts de la personne. | 10 |
| 3 Soumettre des propositions à la cliente ou au client. <ul style="list-style-type: none"> Présentation de tissus appropriés. Style et couleurs adaptés au besoin et aux particularités de la personne. | 20 |
| 4 Préparer une offre. <ul style="list-style-type: none"> Calcul juste de la matière première requise et du temps de travail. Rédaction précise et complète de l'offre. | 20 |

Règle de verdict

Aucune

Description de l'évaluation

Lors d'une situation impliquant un type de cliente ou de client précis (hanches minces, buste fort, épaules larges, etc.) et pour la confection d'un style imposé (classique ou sportif) de vêtements, l'élève devrait produire un dossier client incluant une offre de confection.

Compétence 7

Évaluation aux fins de la sanction

Énoncé de la compétence

Confectionner des jupes.

Spécifications

Les critères de performance suivants et les pondérations qui leur sont associées devraient compter pour au moins 70 points sur 100 de l'évaluation.

| | Pondération recommandée |
|--|-------------------------|
| 4 Tailler les pièces de la jupe, la doublure et l'entoilage. <ul style="list-style-type: none">• Marquage précis des points de repère. | 10 |
| 5 Monter la jupe. <ul style="list-style-type: none">• Pose précise de l'entoilage.• Respect des techniques de confection, de couture et de sous-pressage. | 10 15 |
| 6 Procéder à la finition de la jupe. <ul style="list-style-type: none">• Respect des étapes de finition et des techniques. | 15 |
| >> Confectionner des jupes. <ul style="list-style-type: none">• Conformité du vêtement avec la demande et les exigences de qualité convenues. | 20 |

Règles de verdict

Respect des règles de santé et de sécurité au travail.

Description de l'évaluation

À partir d'un patron commercial et de consignes particulières, l'élève devrait confectionner une jupe. Le projet retenu devrait nécessiter l'utilisation d'au moins cinq techniques de confection, de couture et de finition (pincés, fermail, parementure, ceinture, surjet, boutons, ourlets, etc.), pour être d'un niveau de complexité satisfaisant aux exigences du programme d'études et permettre l'évaluation de tous les critères. Les exigences de qualité requises pour la conformité du vêtement devraient être précisées dans une liste ou une fiche de contrôle de qualité.

Compétence 8

Évaluation aux fins de la sanction

Énoncé de la compétence

Confectionner des robes.

Spécifications

Les critères de performance suivants et les pondérations qui leur sont associées devraient compter pour au moins 70 points sur 100 de l'évaluation.

| | Pondération recommandée |
|---|-------------------------|
| 4 Tailler les pièces de la robe, la doublure et l'entoilage. <ul style="list-style-type: none"> • Marquage précis des points de repère. | 10 |
| 5 Monter la robe. <ul style="list-style-type: none"> • Pose précise de l'entoilage. • Respect des techniques de confection, de couture et de sous-pressage. | 10 15 |
| 6 Procéder à la finition de la robe. <ul style="list-style-type: none"> • Respect des étapes de finition et des techniques. | 15 |
| >> Confectionner des robes. <ul style="list-style-type: none"> • Conformité du vêtement avec la demande et les exigences de qualité convenues. | 20 |

Règle de verdict

Respect des règles de santé et de sécurité au travail.

Description de l'évaluation

À partir d'un patron commercial et de consignes particulières, l'élève devrait confectionner une robe sans manches. Le projet retenu devrait nécessiter l'utilisation d'au moins cinq techniques de confection, de couture et de finition (pincés, fermoir, parementure, surjet, ourlets, agrafes, etc.), pour être d'un niveau de complexité satisfaisant aux exigences du programme d'études et permettre l'évaluation de tous les critères. Les exigences de qualité requises pour la conformité du vêtement devraient être précisées dans une liste ou une fiche de contrôle de qualité.

Compétence 9

Évaluation aux fins de la sanction**Énoncé de la compétence**

Confectionner des chemises et des chemisiers.

Spécifications

Les critères de performance suivants et les pondérations qui leur sont associées devraient compter pour au moins 70 points sur 100 de l'évaluation.

| | Pondération recommandée |
|--|-------------------------|
| 4 Tailler les pièces de la chemise ou du chemisier et l'entoilage. <ul style="list-style-type: none"> • Marquage précis des points de repère. | 10 |
| 5 Monter la chemise ou le chemisier. <ul style="list-style-type: none"> • Pose précise de l'entoilage. • Respect des techniques de confection, de couture et de sous-pressage. | 10 15 |
| 6 Procéder à la finition de la chemise ou du chemisier. <ul style="list-style-type: none"> • Respect des étapes de finition et des techniques. | 15 |
| >> Confectionner des chemises et des chemisiers. <ul style="list-style-type: none"> • Conformité du vêtement avec la demande et les exigences de qualité convenues. | 20 |

Règle de verdict

Respect des règles de santé et de sécurité au travail.

Description de l'évaluation

À partir d'un patron commercial et de consignes particulières, l'élève devrait confectionner une chemise ou un chemisier. Le projet retenu devrait nécessiter l'utilisation d'au moins cinq techniques de confection, de couture et de finition (poches, pattes de boutonnage, col, surjet, boutonnière, ourlet, etc.), pour être d'un niveau de complexité satisfaisant aux exigences du programme d'études et permettre l'évaluation de tous les critères. Les exigences de qualité requises pour la conformité du vêtement devraient être précisées dans une liste ou une fiche de contrôle de qualité.

Compétence 10

Évaluation aux fins de la sanction

Énoncé de la compétence

Produire les dessins techniques d'un vêtement.

Spécifications

Les critères de performance suivants et les pondérations qui leur sont associées devraient compter pour au moins 70 points sur 100 de l'évaluation.

| | Pondération recommandée |
|--|-------------------------|
| 3 Tracer les lignes de contour du vêtement, vu de face et de dos. | |
| <ul style="list-style-type: none"> Localisation juste de la médiane et des autres lignes guides. | 10 |
| <ul style="list-style-type: none"> Tracé approprié des lignes de contour en fonction de l'aisance, de la forme et de l'ampleur du vêtement. | 15 |
| 4 Dessiner les éléments du vêtement. | |
| <ul style="list-style-type: none"> Représentation correcte des éléments apparents et non apparents. | 15 |
| 6 Coter et noter le dessin. | |
| <ul style="list-style-type: none"> Présence de chacune des cotes et des notations nécessaires. | 10 |
| <ul style="list-style-type: none"> Utilisation des schémas et des symboles appropriés à la technique d'assemblage. | 10 |
| <ul style="list-style-type: none"> Exactitude des cotes et des notations inscrites. | 10 |

Règle de verdict

Aucune

Description de l'évaluation

À partir d'une collection existante de vêtements et de consignes particulières, l'élève devrait effectuer l'ajout d'au moins un vêtement à cette collection et réaliser un dessin technique comprenant au moins une vue de face et une vue de dos, un agrandissement et un schéma pour le vêtement ajouté. Le dessin devrait inclure les symboles appropriés ainsi que la cotation et la notation requises.

Compétence 11

Évaluation aux fins de la sanction

Énoncé de la compétence

Transformer le style d'un patron.

Spécifications

Les critères de performance suivants et les pondérations qui leur sont associées devraient compter pour au moins 70 points sur 100 de l'évaluation.

| | Pondération recommandée |
|---|-------------------------|
| 2 Dessiner un plan à plat. | |
| <ul style="list-style-type: none"> • Indication précise de l'emplacement des transformations. | 10 |
| 3 Transformer le patron. | |
| <ul style="list-style-type: none"> • Traçage précis du contour des pièces transformées. | 10 |
| <ul style="list-style-type: none"> • Respect des standards pour les valeurs de couture. | 10 |
| <ul style="list-style-type: none"> • Report précis des repères, comme les crans et les points tailleurs. | 10 |
| 4 Découper les pièces du patron. | |
| <ul style="list-style-type: none"> • Concordance des pièces découpées entre elles. | 10 |
| >> Transformer le style d'un patron. | |
| <ul style="list-style-type: none"> • Conformité du patron avec les exigences de la cliente ou du client. | 20 |

Règle de verdict

Aucune

Description de l'évaluation

À partir d'un gabarit de base, d'une fiche de spécifications et de consignes particulières, l'élève devrait transformer le style d'un patron pour un modèle donné d'au moins deux vêtements (corsage, jupe, pantalon, etc.).

Compétence 12

Évaluation aux fins de la sanction

Énoncé de la compétence

Confectionner des pantalons.

Spécifications

Les critères de performance suivants et les pondérations qui leur sont associées devraient compter pour au moins 70 points sur 100 de l'évaluation.

| | Pondération recommandée |
|---|-------------------------|
| 4 Tailler les pièces du pantalon, la doublure et l'entoilage. <ul style="list-style-type: none"> • Marquage précis des points de repère. | 10 |
| 5 Monter le pantalon. <ul style="list-style-type: none"> • Pose précise de l'entoilage. • Respect des techniques de confection, de couture et de sous-pressage. | 10 15 |
| 6 Procéder à la finition du pantalon. <ul style="list-style-type: none"> • Respect des étapes et des techniques de finition. | 15 |
| >> Confectionner des pantalons. <ul style="list-style-type: none"> • Conformité du vêtement avec la demande et les exigences de qualité convenues. | 20 |

Règle de verdict

Respect des règles de santé et de sécurité au travail.

Description de l'évaluation

À partir d'un patron commercial et de consignes particulières, l'élève devrait confectionner un pantalon. Le projet retenu devrait nécessiter l'utilisation d'au moins cinq techniques de confection, de couture et de finition (poche, ceinture, braguette, surjet, boutonnière, ourlet, etc.), pour être d'un niveau de complexité satisfaisant aux exigences du programme d'études et permettre l'évaluation de tous les critères. Les exigences de qualité requises pour la conformité du vêtement devraient être précisées dans une liste ou une fiche de contrôle de qualité.

Compétence 13

Évaluation aux fins de la sanction

Énoncé de la compétence

Confectionner des manteaux.

Spécifications

Les critères de performance suivants et les pondérations qui leur sont associées devraient compter pour au moins 70 points sur 100 de l'évaluation.

| | Pondération recommandée |
|--|-------------------------|
| 4 Tailler les pièces du manteau, la doublure et l'entoilage. <ul style="list-style-type: none"> • Marquage précis des points de repère. | 10 |
| 5 Monter le manteau. <ul style="list-style-type: none"> • Pose précise de l'entoilage. • Respect des techniques de confection, de couture et de sous-pressage. | 10 15 |
| 6 Procéder à la finition du manteau. <ul style="list-style-type: none"> • Respect des étapes de finition et des techniques. | 15 |
| >> Confectionner des manteaux. <ul style="list-style-type: none"> • Conformité du vêtement avec la demande et les exigences de qualité convenues. | 20 |

Règle de verdict

Respect des règles de santé et de sécurité au travail.

Description de l'évaluation

À partir d'un patron commercial et de consignes particulières, l'élève devrait confectionner un manteau de type sport ou classique. Le projet retenu devrait nécessiter l'utilisation d'au moins cinq techniques de confection, de couture et de finition (poche, col, manches, points à la main, boutonnière, épaulette, etc.), pour être d'un niveau de complexité satisfaisant aux exigences du programme d'études et permettre l'évaluation de tous les critères. Les exigences de qualité requises pour la conformité du vêtement devraient être précisées dans une liste ou une fiche de contrôle de qualité.

Compétence 14

Évaluation aux fins de la sanction

Énoncé de la compétence

Confectionner des vestes et des gilets selon la façon tailleur.

Spécifications

Les critères de performance suivants et les pondérations qui leur sont associées devraient compter pour au moins 70 points sur 100 de l'évaluation.

| | Pondération recommandée |
|--|-------------------------|
| 4 Tailler les pièces de la veste ou du gilet, la doublure et l'entoilage. <ul style="list-style-type: none"> • Marquage précis des points de repère. | 10 |
| 5 Monter la veste ou le gilet. <ul style="list-style-type: none"> • Pose précise de l'entoilage. • Respect des techniques de confection, de couture et de sous-pressage. | 10 |
| 6 Faire la finition de la veste ou du gilet. <ul style="list-style-type: none"> • Respect des étapes de finition et des techniques. | 15 |
| >> Confectionner des vestes et des gilets selon la façon tailleur. <ul style="list-style-type: none"> • Conformité du vêtement avec la demande et les exigences de qualité convenues. | 20 |

Règle de verdict

Respect des règles de santé et de sécurité au travail.

Description de l'évaluation

À partir d'un patron commercial et de consignes particulières, l'élève devrait confectionner une veste ou un gilet d'un tailleur. Le projet retenu devrait nécessiter l'utilisation d'au moins cinq techniques de confection, de couture et de finition (poche, col, revers, points à la main, bouttonnière, ourlet, etc.), dont au moins une technique selon la façon tailleur (pose de galons de soutien, façonnage des cols ou des revers, etc.), pour être d'un niveau de complexité satisfaisant aux exigences du programme d'études et permettre l'évaluation de tous les critères. Les exigences de qualité requises pour la conformité du vêtement devraient être précisées dans une liste ou une fiche de contrôle de qualité.

Compétence 15

Évaluation aux fins de la sanction

Énoncé de la compétence

Effectuer des retouches et des réparations sur des vêtements.

Spécifications

Les critères de performance suivants et les pondérations qui leur sont associées devraient compter pour au moins 70 points sur 100 de l'évaluation.

| | Pondération recommandée |
|---|-------------------------|
| 3 Découdre les parties nécessitant une retouche ou une réparation. <ul style="list-style-type: none"> • Respect des techniques. | 10 |
| 4 Effectuer des retouches. <ul style="list-style-type: none"> • Respect des particularités d'assemblage. • Respect de l'apparence originale du vêtement. | 15 |
| 5 Effectuer des réparations. <ul style="list-style-type: none"> • Précision dans l'exécution des techniques. | 15 |
| >> Effectuer des retouches et des réparations sur des vêtements. <ul style="list-style-type: none"> • Conformité des rectifications avec la demande et les exigences de qualité convenues. | 20 |

Règle de verdict

Respect des règles de santé et de sécurité au travail.

Description de l'évaluation

À partir de consignes précises et d'un bon de travail, l'élève devrait effectuer sur un vêtement au moins deux retouches (longueur, largeur, raccourcissement de manches, etc.) et au moins une réparation (remplacement d'une partie ou d'un fermoir, etc.). Le projet retenu devrait inclure au moins une partie à découdre et à réassembler pour être d'un niveau de complexité satisfaisant aux exigences du programme d'études et permettre l'évaluation de tous les critères. Les exigences de qualité requises pour la conformité des rectifications devraient être précisées dans une liste ou une fiche de contrôle de qualité.

Compétence 16

Évaluation aux fins de la sanction

Énoncé de la compétence

Remodeler des vêtements.

Spécifications

Les critères de performance suivants et les pondérations qui leur sont associées devraient compter pour au moins 70 points sur 100 de l'évaluation.

| | Pondération recommandée |
|---|-------------------------|
| 2 Faire un devis. | |
| • Détermination juste des fournitures requises et du temps de travail. | 10 |
| • Renseignements et dessin détaillés dans la fiche de spécifications. | 10 |
| 4 Faire le modelage du vêtement sur la personne. | |
| • Précision des ajustements. | 15 |
| 5 Rectifier le vêtement. | |
| • Respect des techniques de confection, de couture et de sous-pressage. | 15 |
| >> Remodeler des vêtements. | |
| • Conformité du vêtement avec la demande et les exigences de qualité convenues. | 20 |

Règle de verdict

Respect des règles de santé et de sécurité au travail.

Description de l'évaluation

À partir de consignes imposées et de documentation technique pour un projet spécifique, l'élève devrait effectuer le remodelage d'un vêtement récupéré. Pour la production du devis et des fiches de spécifications, l'élève devrait utiliser des modèles établis. Le projet retenu devrait nécessiter au moins une insertion et un ajout pour être d'un niveau de complexité satisfaisant aux exigences du programme d'études et permettre l'évaluation de tous les critères. Les exigences de qualité requises pour la conformité du vêtement devraient être précisées dans une liste ou une fiche de contrôle de qualité.

Compétence 17

Évaluation aux fins de la sanction

Énoncé de la compétence

Réaliser la gradation de patrons.

Spécifications

Les critères de performance suivants et les pondérations qui leur sont associées devraient compter pour au moins 70 points sur 100 de l'évaluation.

| | Pondération recommandée |
|---|-------------------------|
| 3 Appliquer les techniques de gradation. | |
| • Déplacement correct des points de gradation. | 10 |
| • Marquage correct des points de gradation. | 10 |
| • Raccordement correct des points de gradation, des lignes et des angles. | 10 |
| • Déplacement correct des crans et des repères. | 10 |
| >> Réaliser la gradation de patrons. | |
| • Respect des normes de gradation. | 15 |
| • Précision et propreté des tracés. | 15 |

Règle de verdict

Respect des règles de santé et de sécurité au travail.

Description de l'évaluation

L'élève devrait réaliser la gradation d'un patron de base pour au moins trois tailles d'un vêtement (chemisier, jupe, pantalon, etc.).

Compétence 18

Évaluation aux fins de la sanction

Énoncé de la compétence

Préparer la production en série d'un vêtement prêt-à-porter.

Spécifications

Les critères de performance suivants et les pondérations qui leur sont associées devraient compter pour au moins 70 points sur 100 de l'évaluation.

| | Pondération recommandée |
|---|-------------------------|
| 1 Conseiller la cliente ou le client. <ul style="list-style-type: none">Estimation juste du temps et du prix de confection. | 10 |
| 2 Préparer le travail. <ul style="list-style-type: none">Précision des données et des dessins introduits dans la fiche de spécifications. | 15 |
| 3 Monter un échantillon. <ul style="list-style-type: none">Placement du patron de façon optimale.Application des techniques appropriées de confection, de couture, de finition et de sous-pressage.Vérification attentive de la qualité de l'échantillon. | 10 15 10 |
| 6 Inscrire les données sur la fiche de spécifications. <ul style="list-style-type: none">Détermination des étapes et des techniques de confection optimales. | 10 |

Règle de verdict

Respect des règles de santé et de sécurité au travail.

Description de l'évaluation

Pour la production en série d'un vêtement prêt-à-porter simple, l'élève devrait préparer le dossier technique incluant une fiche de spécifications et monter un échantillon. Pour la production du dossier technique et de la fiche de spécifications, l'élève devrait utiliser des modèles établis. Les exigences de qualité requises pour l'échantillon devraient être précisées dans une liste ou une fiche de contrôle de qualité. L'élève en situation d'échec ne devrait reprendre que la partie ou les parties échouées.

Compétence 19

Évaluation aux fins de la sanction

Énoncé de la compétence

Confectionner des tenues habillées.

Spécifications

Les critères de performance suivants et les pondérations qui leur sont associées devraient compter pour au moins 70 points sur 100 de l'évaluation.

| | Pondération recommandée |
|---|-------------------------|
| 4 Effectuer la coupe des matières premières. | |
| • Marquage précis des points de repère | 10 |
| 5 Monter la tenue habillée. | |
| • Pose précise de l'entoilage | 10 |
| • Respect des techniques de confection, de couture et de sous-pressage. | 15 |
| 6 Procéder à la finition de la tenue habillée. | |
| • Respect des étapes de finition et des techniques. | 15 |
| >> Confectionner des tenues habillées. | |
| • Conformité du vêtement avec la demande et les exigences de qualité convenues. | 20 |

Règle de verdict

Respect des règles de santé et de sécurité au travail.

Description de l'évaluation

À partir d'un patron commercial et de consignes, l'élève devrait confectionner le bustier d'une tenue habillée. Le bustier devrait contenir des garnitures ou des éléments de fantaisie. Le projet retenu devrait nécessiter l'utilisation d'au moins sept techniques de confection, de couture et de finition (pose de galons de soutien ou de baleines, armature, coussinet, triplure, coutures française, finition d'ourlet avec dentelle ou ruban, pose de perles ou de paillettes, fabrication de nœuds, de fleurs ou de boucles, ourlet, etc.), pour être d'un niveau de complexité satisfaisant aux exigences du programme d'études et permettre l'évaluation de tous les critères. Les exigences de qualité requises pour la conformité du vêtement devraient être précisées dans une liste ou une fiche de contrôle de qualité.

Compétence 20

Évaluation aux fins de la sanction

Énoncé de la compétence

Effectuer des activités de gestion.

Spécifications

Les critères de performance suivants et les pondérations qui leur sont associées devraient compter pour au moins 70 points sur 100 de l'évaluation.

| | Pondération recommandée |
|--|-------------------------|
| 1 Reconnaître les fonctions utiles à la gestion de son atelier. <ul style="list-style-type: none">Maintien d'une liste de fournisseurs à jour. | 10 |
| 2 Effectuer des opérations administratives courantes. <ul style="list-style-type: none">Respect des procédures pour les transactions courantes.Suivi régulier des comptes à payer et des comptes clients. | 20 |
| 3 Examiner des outils promotionnels. <ul style="list-style-type: none">Élaboration d'une carte professionnelle appropriée. | 20 |

Règle de verdict

Aucune

Description de l'évaluation

Dans un contexte de travailleuse ou de travailleur autonome, l'élève devrait, dans un premier temps, effectuer des opérations administratives courantes pour une sélection d'au moins quatre comptes à recevoir et quatre comptes à payer et ajouter au moins quatre nouveaux fournisseurs à une liste de fournisseurs existante. Dans un second temps, l'élève devrait élaborer une carte professionnelle.

Compétence 21

Évaluation aux fins de la sanction

Énoncé de la compétence

S'intégrer en milieu de travail.

Spécifications

Les critères de participation suivants devraient être atteints :

Phase d'information

- Recueille l'information nécessaire quant à la réalisation du stage.

Phase de réalisation

- Respecte les politiques de l'entreprise en ce qui concerne les tâches qu'on lui permet d'assumer à titre de stagiaire, les horaires de travail, les règles de santé et de sécurité au travail et les règles d'éthique professionnelle.
- Consigne l'information sur le contexte de travail et les tâches exercées dans l'entreprise.

Phase de synthèse

- Rédige un rapport de stage :
 - en soulignant les points forts et les points faibles de la formation reçue;
 - en présentant une autoévaluation de sa participation dans son milieu de travail.

Description de l'évaluation

L'évaluation de la participation se déroule pendant le temps dévolu à la compétence et portera sur les données recueillies à différents moments du déroulement des activités de formation. Cependant, un jugement définitif sur un critère ne devrait être porté qu'à la fin de la phase correspondante, dans le plan de mise en situation. On s'attend à ce que chacune des phases de la compétence soit accompagnée de consignes particulières et des documents nécessaires à sa réalisation. L'évaluation ne doit pas porter sur la performance réalisée lors de l'exécution des activités professionnelles simples ou de la coopération à leur réalisation, mais plutôt sur la démonstration d'une attitude professionnelle dans l'exécution des tâches qui lui sont confiées et dans ses relations avec le personnel du lieu de stage. L'élève devrait faire preuve de ponctualité et d'assiduité. L'élève colligera ses observations dans un journal de bord et le bilan des activités accomplies ou observées dans un rapport de stage sur support papier ou électronique.